



## Préjudice moral subi par 2 personnes âgées

Par **Flo32**, le **09/12/2007** à **00:17**

Bonjour ,

Ma mère , cardiaque , habite avec ma grand mère de 87 ans . Elle a eu ces 2 dernières années des problèmes de santé qui lui ont valu des séjours à l'hôpital et une opération début 2006 . Son cardiologue a toujours été très clair , il ne lui faut aucune contrariété , ni choc émotionnel . Ma belle mère est parfaitement au courant de tout cela ( elles se connaissent depuis 30 ans ) et malgré tout , sous prétexte de visites de courtoisie , elle est allée les perturber toutes les 2 . Que puis je faire pour l'empêcher de continuer ? J'ai pensé lui adresser une lettre lui rappelant officiellement de l'état de santé de ma mère ( peut - être en y ajoutant une lettre de son cardiologue ) , en y incluant des textes de loi qui protégeraient ma mère et ma grand mère de ses agissements . Pouvez vous m'aider ? D'avance merci .

Par **Upsilon**, le **10/12/2007** à **15:37**

Bonjour !

Je ne comprend pas très bien le problème ... Qu'appellez vous " opportuner " votre maman ? votre belle mère a-t-elle tenu des propos injurieux, dégradant ?

Dans le cas contraire, je pense que ce serait plutôt à votre mère de lui demander de ne plus passer la voir ?

Concernant votre lettre, aucune loi n'empêche aux gens d'envoyer une lettre avec des textes

de loi dedans... Il existe encore une liberté d'expression en France ;)

Cordialement,

Upsilon.

Par **Flo32**, le **11/12/2007** à **14:03**

Merci pour votre réponse .

Ma Belle famille nous a révélé il y a 5 ans un secret de famille ( qui date de 20 ans ) , dont je n'ai pas parlé ni à ma mère , ni à ma grand mère pour leur éviter toute émotion justement . Je ne vois pas l'intérêt d'en parler à ma famille qui n'est pas du tout concernée ! Je les connais très bien toutes les 2 elles sont très anxieuses de nature , ma gd mère de 87 ans " rumine " beaucoup , vous rajoutez qu'elle perd un peu la tête et oublie qu'on l'a rassurée , qu'on a rétablit la vérité , et voilà .

Ma famille est trop gentille à chaque fois elle ouvre la porte et se fait avoir . Je sais que c'est à elle de dire à ma Bmère de ne plus venir les importuner mais elles ne le feront pas ! Et moi , je me sens obligée d'intervenir , ne rien faire c'est pour moi cautionner tout cela .

J'aurais voulu savoir quoi mettre dans cette lettre , quels articles citer pour qu'elle comprenne que la loi protège les gens vulnérables de personnes sans scrupules comme elle .

Merci